



MODALITÉS DE SOUMISSION DES ACTES DE WORKSHOPS CONSIGNES AUX AUTEURS

Conditions d'envoi des manuscrits

Les auteurs soumettant un manuscrit à la collection Actes *Maison de sciences de l'Homme Paris-Saclay*, s'engagent à proposer un texte inédit et à ne pas le soumettre à d'autres revues.

1. LE TEXTE

1.1. Format

Le document doit être enregistré au format Word (.doc) ou RTF (.rtf).

Le texte doit être saisi dans la police Times New Roman, en taille 11, de la manière la plus simple possible, sans mise en page élaborée.

En particulier, les paragraphes sont en interligne simple, sans retrait, sans saut de ligne (sauf voulu) et sans espacement supplémentaire. Ne pas utiliser de feuille de style.

Les pages doivent être numérotées.

Limite de taille : 30 000 signes max. environ (espaces et références bibliographiques comprises, hors titre(s) et nom de l'auteur.

1.2. Titre, auteur(s) , notice biographique

Merci de faire figurer en début du document, sur une page séparée :

- le titre de l'article, en **gras**. Si le titre comporte un sous-titre, l'indiquer en *italique* sous le titre ;
- la liste des auteurs dans l'ordre d'apparition souhaité ;
- pour chaque auteur, une courte notice biographique, indiquant *a minima* une adresse électronique, le statut et l'affiliation (pouvant préciser en outre les thèmes principaux de recherche, voire les publications récentes).

Le reste du texte pourra alors commencer, après un saut de page.

1.3. Titres et sous-titres de parties

Le texte doit être saisi avec, au maximum, deux niveaux d'intertitres sans numérotation (autrement dit, des titres et des sous-titres) : niveau 1 en gras, niveau 2 en italique.

1.4. Figures et tableaux

Les figures et les tableaux seront numérotés dans l'ordre d'apparition dans le texte.

Leur place dans le texte sera annoncée et mise en évidence par un surlignage (Figure 4).

Les fichiers des figures et tableaux seront transmis dans un dossier à part, avec leur version modifiable (dans la mesure du possible : format .psd, .indd, .docx, ...).

L'auteur de l'article doit être maître des droits (de propriété et de reproduction) des figures qu'il veut publier et en fournir la preuve juridique.

Taille des figures : 600 ppp pour les figures en N&B, 300 ppp pour les figures en nuances de gris, 150 ppp pour les figures en couleur.



1.5. Typographie

Les majuscules doivent être accentuées (À, É, È, Ê, etc.).

Le chiffre des siècles est à mettre en petites majuscules (1^{er} siècle, XIX^e siècle), suivi de « e » en exposant (et non XIX^{ème} siècle).

Les nombres ordinaux qui apparaissent en chiffres sont suivis de « er », « re » ou « e » en exposant : 1^{er}, 1^{re} (et non « 1ère »), 12^e.

Il faut une espace insécable entre le nombre et le signe % (100 %), ainsi qu'en séparation des milliers et des millions (2 000, 10 000, 25 000 000). En français, une espace insécable est placée avant les signes de ponctuation suivants : « ; », « : », « ? », « ! ».

Les tirets de parenthèse sont des tirets semi-cadratin (-) : une espace insécable est insérée entre le tiret et le texte en ouverture et en fermeture (- exemple -).

1.6. Citations

Citations de moins de 4 lignes :

Les citations françaises sont encadrées par des guillemets français (« exemple ») ; les citations en langue étrangère sont en italique. Les guillemets à l'intérieur des chevrons français sont des guillemets anglais ("exemple"), sans espace entre le signe et le texte.

Ponctuation :

- Quand la citation est entièrement fondue dans le texte, le point final est à l'extérieur des guillemets.
- Quand la citation est fondue dans le texte mais se termine sur une phrase complète, le point final est aussi à l'extérieur des guillemets. Mais si la citation se finit sur un autre signe de ponctuation (point d'exclamation, point d'interrogation, points de suspension), celui-ci est conservé à l'intérieur des guillemets, qui sont quand même suivis d'un point final.
- Quand la citation constitue une phrase complète, introduite par deux points, on met une majuscule au premier mot de la citation, et le point final se situe à l'intérieur des guillemets.

Citations de plus de 3 lignes

Les citations longues (de plus de 3 lignes) seront sorties du texte, mises dans un caractère plus petit (taille 10), décollées à 1 cm de la marge de gauche.

Elles ne seront pas encadrées par des guillemets.

Intervention de l'auteur de l'article

Les interventions de l'auteur dans le texte d'une citation (omissions, ajouts ou modifications de mots ou de lettres) seront indiquées entre crochets. Les coupures de texte seront signalées par [...]. Ne pas oublier la ponctuation, avant ou après la coupure.

Tout terme douteux (faute, coquille, etc.) doit être suivi de l'adverbe latin *sic* entre crochets [*sic*].

Les citations en langue étrangère :

Les citations en langue étrangère ne sont pas encadrées par des guillemets et sont à mettre en italique.

Appels de notes de bas de page

Les appels de note se placent ainsi, en exposant :

ainsi¹. ainsi², ainsi³: ainsi⁴; ainsi⁵? ainsi⁶ « ainsi »⁷. « Ainsi. »⁸

Les mots étrangers au sein du texte français doivent être mis en italique. Mais si un appel de note suit le mot, il sera redressé en romain : *like that*⁹.



La ponctuation propre à chaque langue doit être utilisée. En français, il faut un espace insécable¹ avant le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule et les deux points.

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références citées sont appelées dans le texte entre parenthèses de cette façon : (Zubrowska, 1958), (Tarama dir., 1999 ; Else & Vire eds, 1994). Si des indications de pages sont précisées, utiliser deux points : (Allais, Bernard & Charles, 2013 : 4-10).

Il est vivement conseillé d'éviter les mentions *loc. cit.* ou *op. cit.*, *id.*, *ibid.*, etc. À partir de 4 noms d'auteurs, citer le nom du 1^{er} auteur suivi de *et al.*

La liste des références citées dans le texte (**ET UNIQUEMENT CELLES-CI**) figure en fin d'article, sous le titre « **Références bibliographiques** », avec les mêmes consignes de formatage que pour le reste du texte (police, taille, espacement, etc.).

2.1. Organisation

Elle est organisée par ordre alphabétique, par noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. S'il y a plusieurs références la même année, ajouter a, b etc.

Si un auteur déjà cité seul figure également comme premier auteur de textes collectifs, l'ordre des textes est le suivant : textes de l'auteur seul classés par ordre chronologique, suivi des textes du même auteur avec des co-auteurs, classés par ordre alphabétique.

Dans cette liste, inscrire TOUS les noms des auteurs, dans l'ordre d'apparition de la page de titre de l'ouvrage, simplement séparés par une virgule.

2.2. Pour la référence d'une monographie

Taper successivement le NOM de l'auteur (en petites majuscules accentuées)², son prénom en entier en minuscules, l'année de publication. *Le Titre* en italique, le lieu d'édition (dans sa langue d'origine), l'éditeur. Si un numéro de collection est donné à l'ouvrage, l'indiquer entre parenthèses après l'éditeur et avant le point final.

Ex. : PICCIRILLO Michele, *Chiese e mosaici della Giordania settentrionale*, Jerusalem, Franciscan Printing Press (Studium Biblicum Franciscanum. Collectio Minor 30).

2.3. Pour la référence d'un article de revue

Indiquer dans l'ordre : L'AUTEUR, la date. « Le titre de l'article entre guillemets français », le *Titre* de la revue en italique, le volume ou tome (et le n° entre parenthèse si le cas se présente), les numéros de pages précédés d'un seul p. (et non « pp. »). Ajouter le DOI après lorsqu'il est connu.

Ex. : BALMELLE Catherine, GAUTHIER Marc, MONTURET Raymond, 1980. « Mosaïques de la *villa* du Palat à Saint-Émilion », *Gallia*, 38 (1), p. 59-96.

2.4. Pour la référence d'une contribution à un ouvrage collectif

Suivre la même procédure, mais ajouter *in* en italique avant le nom du coordinateur de l'ouvrage collectif, dont on ne donne que l'initial du prénom avant de donner son nom, suivi de (dir.), (éd.) en français, (eds) en anglais et au pluriel.

Ex. : RÖSLER Wolfgang, 1995. « Wine and Truth in the Greek *Symposium* », *in* O. Murray & M. Tecusan (eds), *In vino veritas*, London, British School, p. 106-112.

¹ Sous Word, l'espace insécable s'insère par le raccourci clavier CTRL+SHIFT+ESPACE.

² Sous Word (Windows) : Accueil > Police > cocher « Petites majuscules ». Sous Pages (Mac) : Texte > Style > Options avancées (à droite des touches Gras, Italique) > Majuscules > cocher « Petites maj. »



2.5. Pour la référence d'un article en ligne (revue en ligne, journal, blog)

Auteur (NOM, Prénom), année de publication ou de mise à jour. « Titre », *Nom de la revue/site internet* [En ligne], numéro(s) du volume, numéro de page (lorsqu'il y en a). Date de mise en ligne (si date connue), date de consultation entre parenthèses. Adresse URL ; DOI (si connu).

Ex. : LUCKEN Christopher, JAQUIERY Ludvine, 2014. « Harmonie et disharmonie », *Médiévales* [En ligne], 66, p. 7-24. Mis en ligne le 05/07/2016 (consulté le 30/10/2016). URL : <http://journals.openedition.org/medievales/7181> ; DOI : 10.4000/medievales.7181

2.6. Pour la référence d'un numéro spécial de revue

Le titre du numéro apparaîtra entre guillemets français, le nom de la revue en italique, le numéro du volume précédé de la mention « n° sp. » (pour « numéro spécial »), « h.-s. n° » (pour « hors-série numéro ») ou « suppl. n° » (pour supplément numéro)

Ex. : COHEN Joseph, ZAGURY-ORLY Raphaël (dir.), 2015. « Heidegger et “les Juifs” », *La Règle du jeu*, n° sp. 58-59.

2.7. Pour la référence des actes de colloque

Ex. : LANCEL Serge (éd.), 1985. *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord*, actes du 2^e Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, réuni dans le cadre du 108^e Congrès national des Sociétés savantes (Grenoble, 5-9 avril 1983), Paris, Éd. du CTHS (Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Nouvelle série 19 B).

Ex. : FERCHIOU Naïdé, GABILLON Aimé, 1985. « Une inscription grecque magique de la région de Bou Arada (Tunisie) ou les quatre plaies de l'agriculture antique en Proconsulaire », in G. Lancel (éd.), *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord*, actes du 2^e Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, réuni dans le cadre du 108^e Congrès national des Sociétés savantes (Grenoble, 5-9 avril 1983), Paris, Éd. du CTHS (Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Nouvelle série 19 B), p. 109-125.

2.8. Pour la référence d'une thèse de doctorat

Nom Prénom, année (de soutenance). *Titre*, thèse de doctorat, sous la dir. de (nom du dir. de recherches), Ville (sauf si le nom de la ville est compris dans le nom de l'université), Université de ...

Ex. : TAKIMOTO Miwa, 2017. *Représenter l'espace habité par les dieux ? La Méditerranée de la mosaïque aux Îles d'Ammaedara (Haïdra, Tunisie)*, thèse de doctorat, sous la dir. de Fr. Baratte & F. Béjaoui, Université Paris-Sorbonne (Paris IV) & Université de Tunis.

Merci de veiller à ce que toutes les références de la bibliographie correspondent à des références citées dans le texte, et vice versa.